



Le 02 juillet 2025

Avis aux citoyens – Projet de restauration de l'exutoire du lac Nick

Chers citoyens et citoyennes,

À la suite des consultations publiques tenues en 2024 concernant la restauration de l'exutoire du lac Nick, la Municipalité de Bolton-Est souhaite vous informer des prochaines étapes de ce projet important.

Le conseil municipal adoptera lors de la prochaine séance du conseil, le 7 juillet, un règlement autorisant un emprunt au fonds général de 59 591 \$ pour financer la première phase du projet, soit l'élaboration des plans et devis et l'obtention des autorisations environnementales. Cette phase a été confiée à la firme Artelia Canada Inc. à la suite d'un appel d'offres.

Afin de répartir équitablement les coûts, une **taxe de secteur** sera prélevée en 2025 auprès des citoyens concernés. Le conseil a statué sur une répartition basée sur l'usage :

- 1 unité pour les riverains,
- 0,75 unité pour les non-riverains.

À titre indicatif, cela représente environ **136.58\$ \$** par unité pour un lot riverain et **102.44 \$** par unité pour un lot non riverain pour l'année 2025.

À noter qu'un règlement ultérieur sera adopté pour financer la phase de travaux prévus en 2026, ce qui entraînera une nouvelle taxe de secteur à ce moment-là.

Conformément à la Loi, les citoyens vont être appelés à se prononcer sur l'adoption de ce règlement lors de la tenue du registre le 02 septembre 2025 et auront la possibilité de **demandeur un scrutin référendaire**. Vous pouvez contacter la Municipalité pour en savoir plus sur les modalités de la procédure.

Pour toute question ou pour consulter les documents relatifs au projet, nous vous invitons à visiter notre site Web ou à communiquer avec nous.

Veillez agréer, chers citoyens et citoyennes, l'expression de nos salutations distinguées.

Vinciane Peeters
Mairesse